

# RP GLOBAL

RENEWABLE POWER

## PARCS AGRIVOLTAÏQUES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE DURAS

Présentation permanence publique

30 septembre 2023

Yann **LECAMUS**

Chargé de développement Sud-Ouest

✉ [y.lecamus@rp-global.com](mailto:y.lecamus@rp-global.com)

Sarah **MIGNON**

Cheffe de projet

✉ [s.mignon@rp-global.com](mailto:s.mignon@rp-global.com)



# 1. PRÉSENTATION RP GLOBAL

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

CAFÉ-RESTAURANT  
**LUSTHAUS**  
CARL ZIEGLER



## QUI SOMMES-NOUS ?

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité, avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, et est spécialisé dans les projets :



Hydroélectricité



Éolien



Photovoltaïque

Son équipe multidisciplinaire couvre tous les métiers du développement à l'exploitation.

**UN ESPRIT D'ENTREPRISE AGILE  
ET DE PROXIMITÉ**

**1 000 MW**  
de projets en  
développement en  
**France**

**3 agences**  
Lille (siège social)  
Bordeaux (agence Sud-Ouest)  
Avignon (agence Sud-Est)

**50**  
collaborateurs



# UN ACTEUR MAÎTRISANT TOUTE LA CHAÎNE D'EXPERTISE

Un partenariat à long terme avec tous les acteurs du projet, à toutes les étapes, jusqu'à la mise en service du parc :

<b>Communication</b>	À chaque étape du projet
<b>Concertation</b>	Avec l'ensemble des acteurs via le CLS – Comité Local de Suivi
<b>Participation</b>	À la vie locale et au développement durable
<b>Financement participatif</b>	Selon la volonté des habitants, des élus et des membres du Comité Local de Suivi





# 2. CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# CONTEXTE : PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE (PPE)



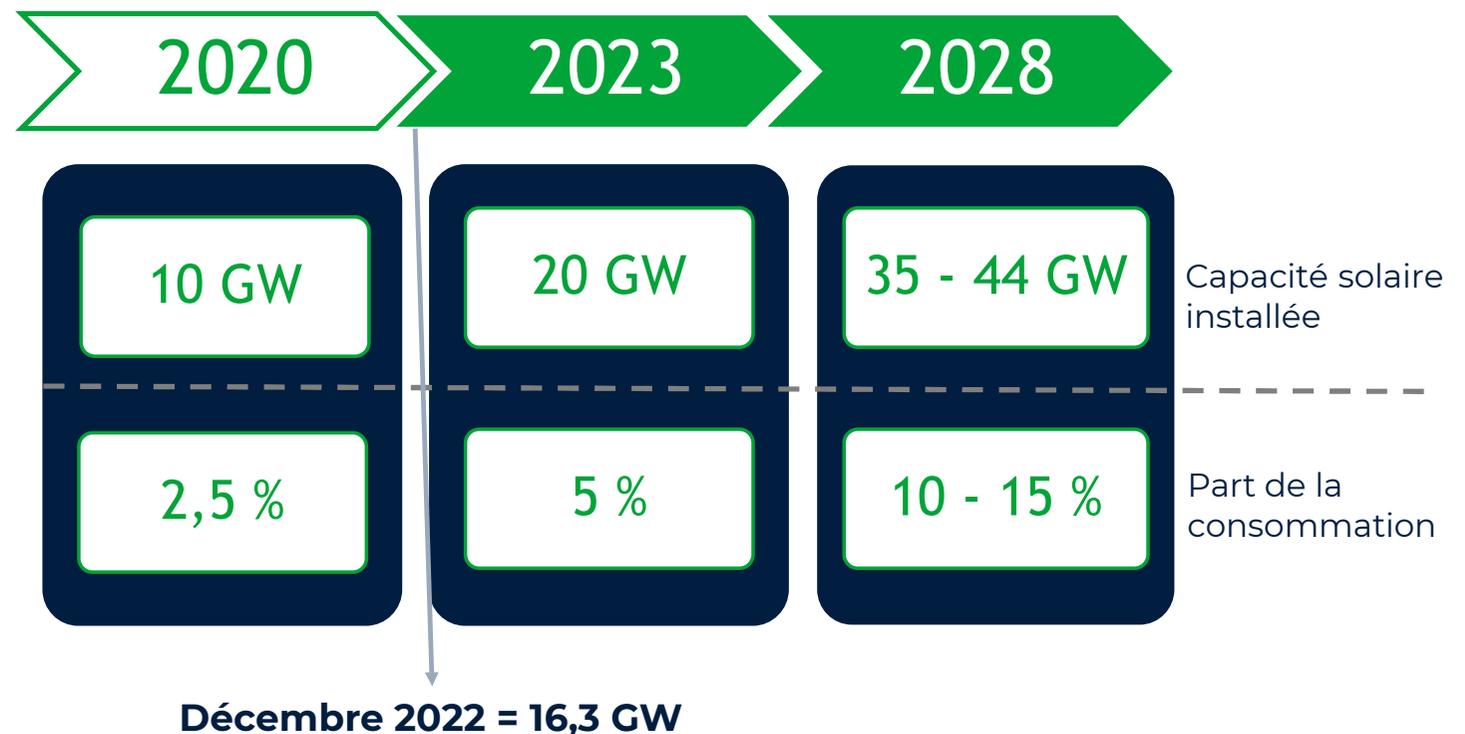
Loi relative à la **transition énergétique** pour la croissance verte du **17 août 2015**



Atteindre **40 % d'énergies renouvelables** dans la **consommation finale** brute d'énergie.



D'ici 2030



Sources :

RTE : [Bilan électrique solaire RTE 2021](#)

PPE : [Programmation pluriannuelle de l'énergie 2020](#)

# CONTEXTE : SCÉNARIOS RTE À L'HORIZON 2050

Le gestionnaire du réseau de transport d'électricité **RTE** qui assure l'équilibre entre production et consommation a publié le 25 octobre 2021 un rapport intitulé « **Futurs énergétiques 2050 : les scénarios de mix de production à l'étude permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050** ».

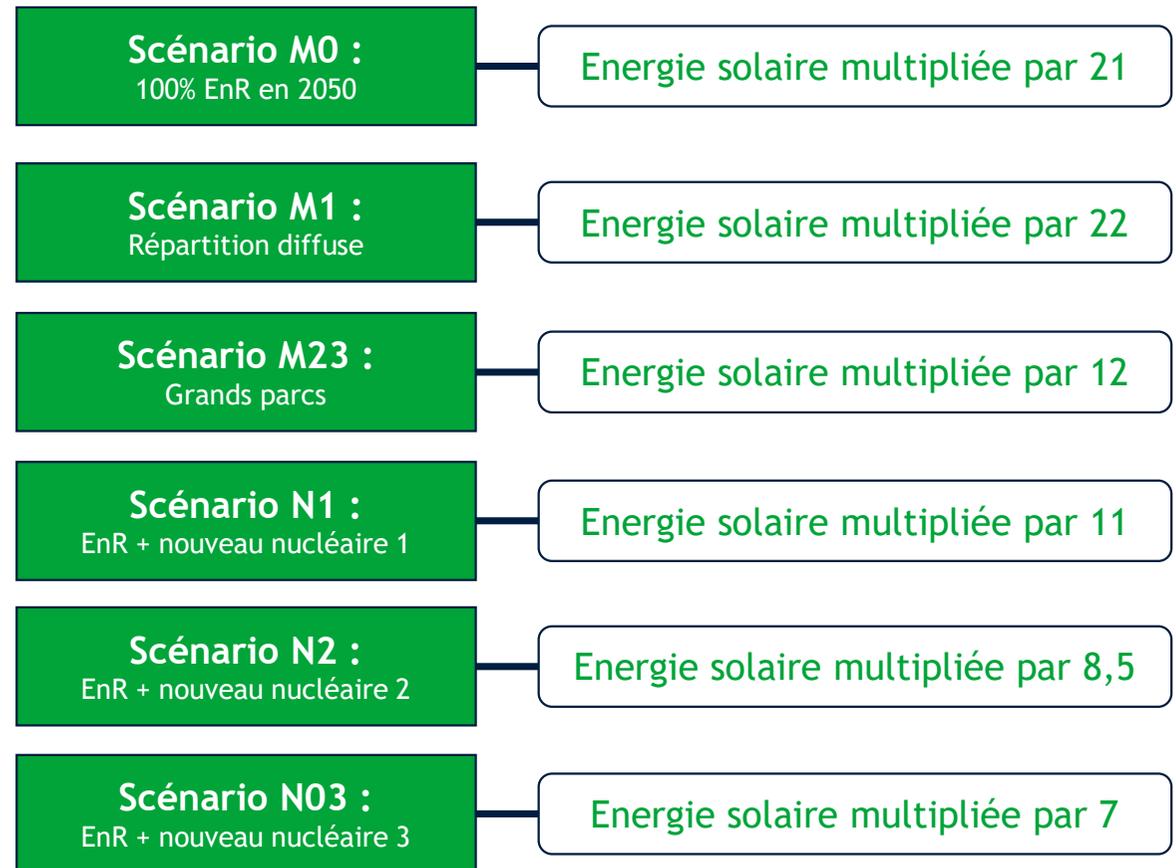
Ce rapport établit **6 scénarios** en fonction des moyens de production décarbonée à développer (solaire, éolien terrestre et en mer, nucléaire historique et nouveau nucléaire).

Le développement solaire doit être multiplié entre 7 fois et 22 fois en fonction des scénarios pour parvenir à l'atteinte des objectifs.

## Sources :

RTE : [Bilan électrique solaire RTE 2020](#)

PPE : [Programmation pluriannuelle de l'énergie 2020](#)





# 3. APPROCHE AGRIVOLTAÏQUE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# UNE SOLUTION INNOVANTE GLOBALE



## Territoriale

- Maintien de l'activité Agricole
- Double utilisations des surfaces agricoles
- Solution adaptée à chaque filière

## Environnementale

- Protection physique face aux aléas climatiques
- Création d'un micro climat sous l'outil
- Outil de production pour faire face aux changements climatiques



Une **synergie** entre une **activité agricole primaire** et une **production d'énergie renouvelable secondaire**

## Agricole

- Garantir le bien-être animal
- Dimensionnement en fonction de la conduite agricole
- Utilisation de la structure pour faciliter le travail agricole



## Economique

- Valorisation de l'activité agricole
- Optimisation et amélioration des performances économiques de l'exploitation.
- Complément de revenu pour l'agriculteur

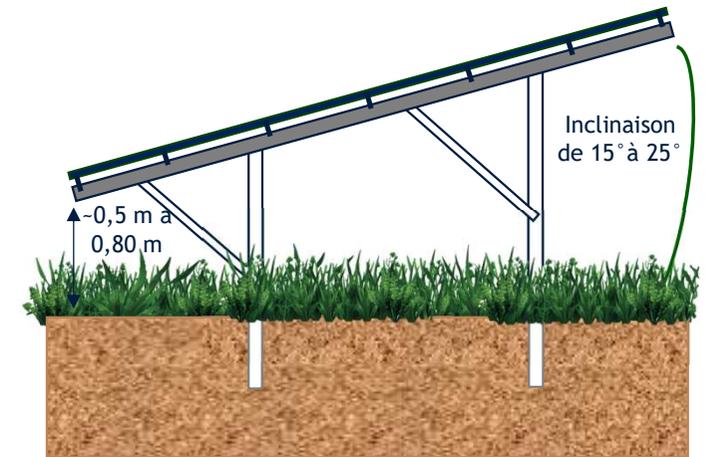


# LA TECHNOLOGIE STRUCTURE FIXE CONVENTIONNELLE VS AGRIVOLTAÏQUE



## STRUCTURE FIXE CONVENTIONNELLE

- Les installations fixes sont positionnées en prenant en compte la topographie et l'ombrage.
- Ce type d'installation est le plus courant, recommandé dans des zones de pentes > 10°
- Inter-rangs environ 3 m
- Bas de panneau 0,5m à 0,8m
- Maximisation de la couverture énergétique

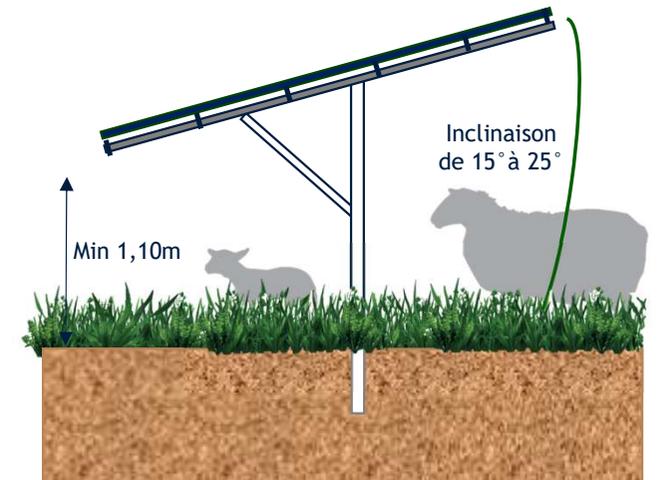


VS



## STRUCTURE FIXE AGRIVOLTAÏSME OVIN

- Espacement inter-rang ~ 4m, pour le passage éventuel des machines agricoles
- Bas de panneau min ~1,10 m – passage des moutons et entretien du site
- Clôtures adaptées (souple, poteaux bois, maille ovin)
- Structure mono pieux
- Pieux battus
- Dimensionnement en fonction de la conduite agricole



# LE PARC EN FIN D'EXPLOITATION

## Option 1



le parc présente **une production intéressante** et que les propriétaires, les exploitants ainsi que les collectivités en sont satisfaits, les panneaux peuvent être remplacés. **Une nouvelle autorisation** sera alors demandée et les accords avec les propriétaires et exploitants seront renouvelés.

## Option 2



le parc pour de multiples raisons doit être démantelé, s'applique alors les clauses contractuelles déterminées par RP GLOBAL avec le propriétaire foncier. Ces dernières imposent à RP GLOBAL **le démantèlement intégral et la remise en état du site** sur lequel prend place le parc solaire.

Afin de garantir la bonne application de ces opérations de remise en état, RP GLOBAL met en place de façon volontaire (non obligatoire) l'une des dispositions suivantes :

- Soit **constituer une garantie de démantèlement auprès de la Caisse des dépôts et des consignations (CDC)** : RP GLOBAL, à la **mise en service de son parc**, consigne une somme correspondant au coût de démantèlement et de remise en état du site. Ainsi, peu importe la vie de la société, cette somme sera bloquée et utilisée uniquement pour le démantèlement.
- Soit souscrire une assurance « démantèlement ».

Dans tous les cas, **l'installation de panneaux photovoltaïques est complètement réversible** et n'implique pas de dommages des terrains. Les matériels et matériaux sont retirés et recyclés. Ainsi, le propriétaire et l'exploitant peuvent retrouver la jouissance de leurs terres après leur remise en état.

# RECYCLAGE DES PANNÉAUX : EFFICACE À 94 %

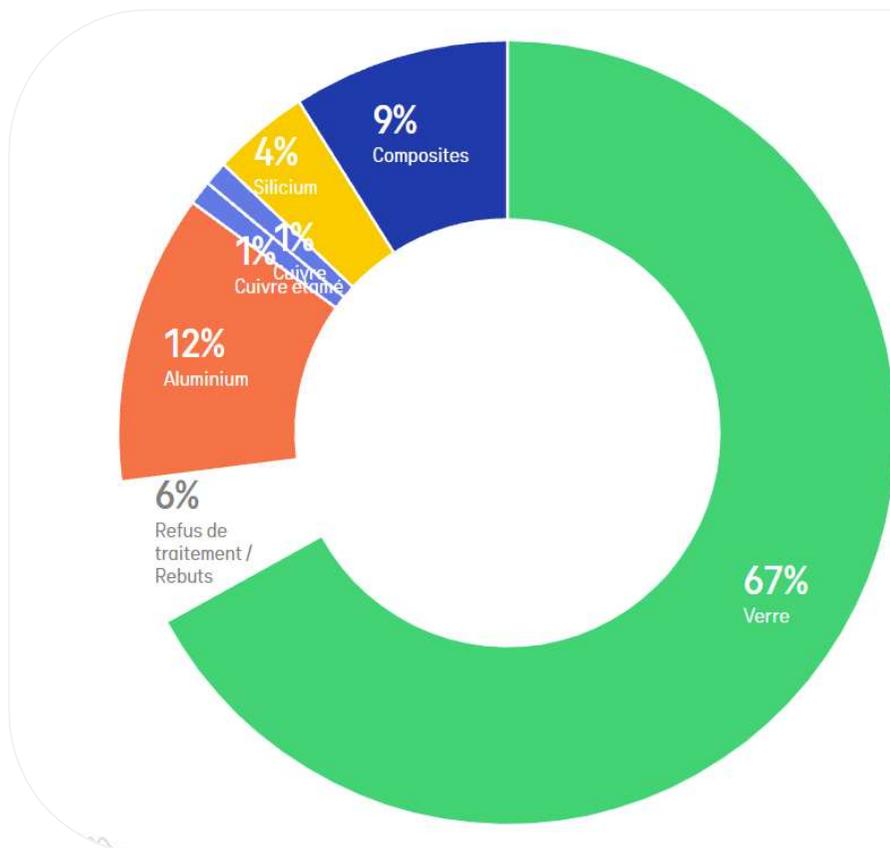


Financement du recyclage à l'achat par l'**éco-participation** (entre 16 et 90 centimes en fonction du poids)

140 points de collecte.



Recyclage réalisé en France depuis 2018 à Rousset (Bouches du Rhône).



### Fraction verre

67% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium



### Fraction aluminium

12% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. L'aluminium est envoyé chez un aneur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



### Fraction cuivre étamé

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affineur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



### Fraction cuivre

1% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Il est envoyé chez un affineur de métaux afin d'être fondu et réutilisé.



### Fraction silicium

4% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Un traitement aval est nécessaire afin de séparer l'argent du silicium.



### Fraction composite (plastiques)

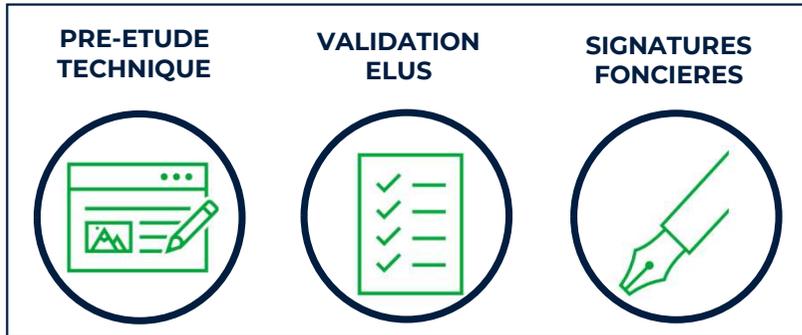
9% de la composition moyenne pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec un cadre en aluminium. Elle est composée de polymères qui sont transformés en combustible solide de récupération (CSR) afin d'être valorisée énergétiquement.



# 4. LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT



## ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ

2 À 3 mois



## ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE CONCEPTION

12 À 18 mois

2 ans

30 à 35 ans

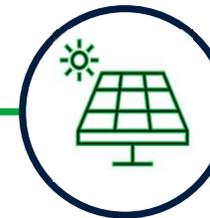
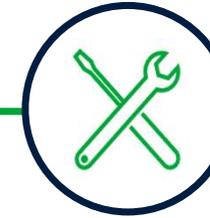
DEPOT DEMANDE  
D'AUTORISATION

INSTRUCTION ET  
ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTORISATION

CONSTRUCTION

EXPLOITATION



# HISTORIQUE DU PROJET ET INSTANCES CONSULTÉES



## **Printemps - été 2022**

- Analyse territoriale multicritères & réalisation d'une étude de préfaisabilité
- Sécurisation foncière avec le propriétaire/exploitant
- Présentation de la zone d'étude et les prochaines étapes du projet au maire et à ses adjoints → Accord maire pour réalisation des études (Mairie Savignac de Duras et Esclottes)

## **Septembre 2022**

- Lancement des études environnementales et accompagnement agricole

## **Hivers 2023**

- Concertation : Rencontres Riverains – Publipostage – Site internet – Article dans le journal communal
- Conception du projet agricole avec Acte Agri + et l'exploitant agricole

## **Juillet 2023**

- Rencontre Communauté de Communes Pays de Duras
- Délibération favorable du conseil municipal d'Esclottes au projet agrivoltaïque
- Rencontre avec la Chambre d'Agriculture 47
- Préconsultations : DGAC, INAO, ARS, DRAC/SRA, SDIS, DRAC/ABF, Office de Tourisme, OFB, ENEDIS.

## **Septembre 2023**

- Comité technique - Pôle ENR
- Permanence publique

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE : LES ÉTUDES



**Environnement physique :**

sols, topographie, géologie, hydrogéologie, ressources en eau, climat, risques naturels...



**Environnement naturel :**

étude faune/flore spécifique et étude spécifique sur les incidences Natura 2000 (sites se trouvant dans un périmètre de 10 km)



**Paysage et patrimoine :**

analyse des perceptions depuis l'habitat, le réseau routier, le patrimoine réglementé, photomontages avant/après implantation...



**Environnement humain :**

démographie, socio-économie, agricole, patrimoine culturel et archéologique, occupation des sols, urbanisme, réseaux et infrastructures, risques technologiques...

Bureaux d'études indépendants sélectionnés :



Etude d'impact

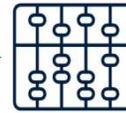
Etat initial de l'environnement



Design du parc agrivoltaïque



Evaluation des incidences



Séquence Eviter/Réduire



Design final du parc agrivoltaïque



Etude Préalable Agricole

Description du territoire



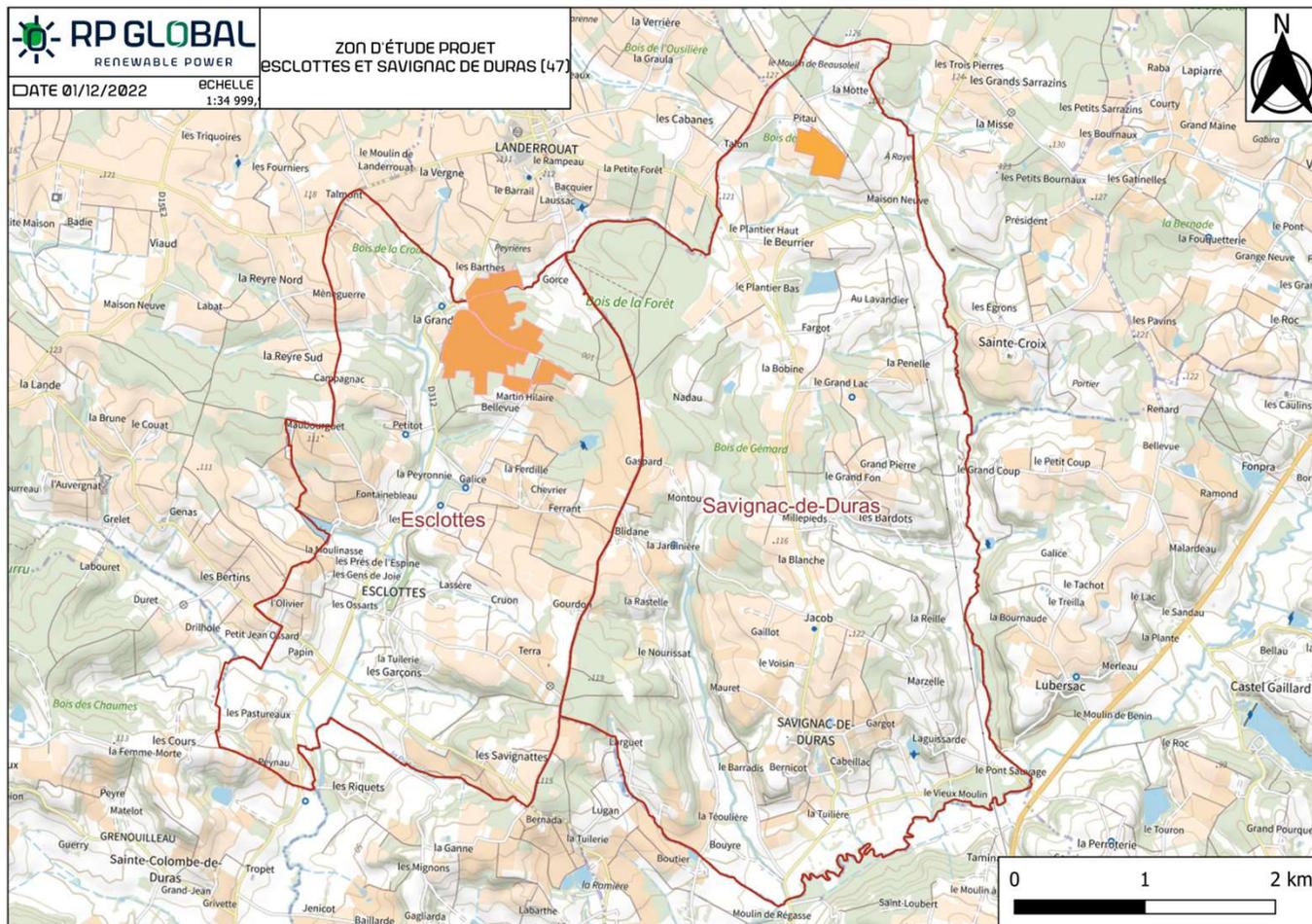
Analyse de l'état initial



# 5. PRÉSENTATION DU SITE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# PLAN DE SITUATION



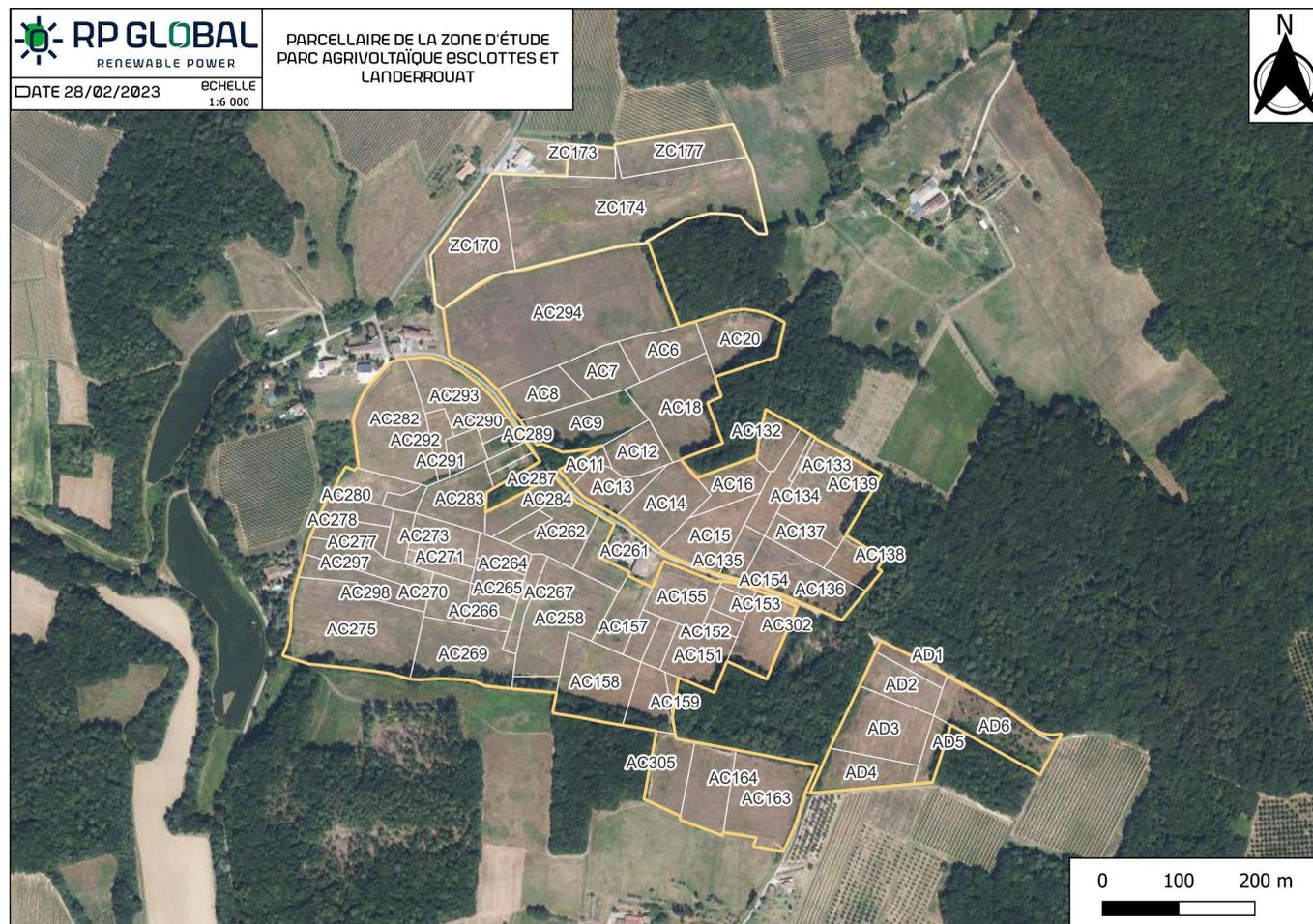
**Département:**  
Lot et Garonne

**Communauté de commune:**  
CC Pays de Duras

**Commune:**  
Esclottes  
Savignac-de-Duras

**Lieu-dit:**  
La chaume  
Piteau

# ZONE D'ÉTUDE DU PROJET



Surface en étude : 42,6 ha

• **Atouts du site :**

- Un bon ensoleillement **1 296 kWh/m<sup>2</sup>**
- Terrains globalement plats et ouverts
- Pas de travaux lourds préliminaires

• **Raccordement :**

- Raccordement possible en départ direct sur le poste source d'Auriolles à 14km

• **Urbanisme:**

- Carte communale (RNU)

• **Occupation du sol:**

- Jachère de plus de 6 ans

# ZONE D'ÉTUDE DU PROJET



**Surface en étude : 8,77 ha**

- **Atouts du site :**

- Un bon ensoleillement **1 296 kWh/m<sup>2</sup>**
- Terrains globalement plats et ouverts
- Pas de travaux lourds préliminaires

- **Raccordement :**

- Raccordement possible en départ direct sur le poste source d'Auriolles à 14,5km (possibilité d'optimisation avec le projet Esclottes)

- **Urbanisme:**

- Carte communale

- **Occupation du sol:**

- Jachère de plus de 6 ans

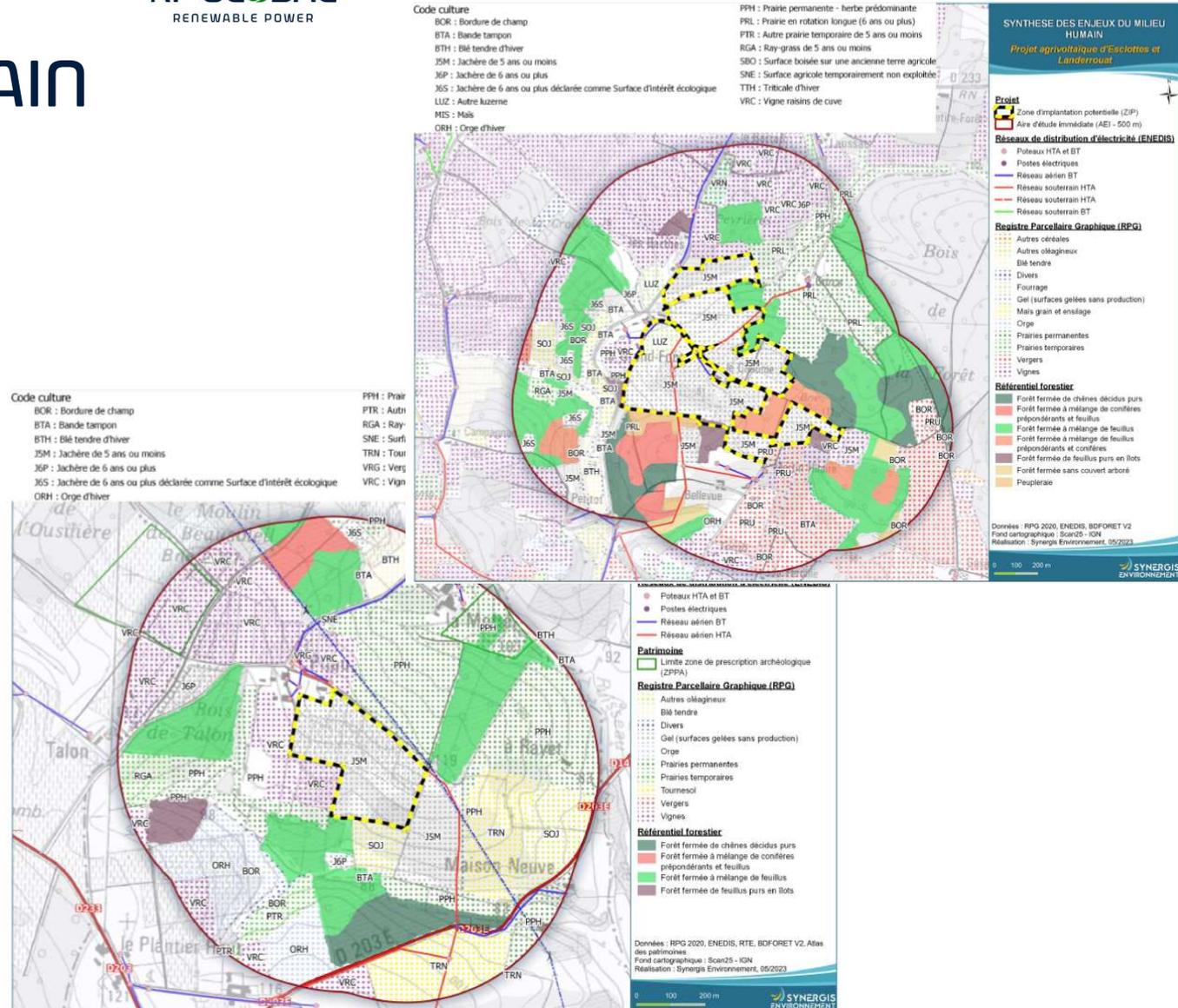


# 6. PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ENJEUX

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# ENJEUX MILIEU HUMAIN

Thème	Niveau d'enjeu
Contexte socio-économique	faible
Infrastructures et servitudes	Nul à Modéré
Risques technologiques	Faible
Volet sanitaire	Très faible
Documents d'urbanisme	Faible
Contexte agricole	Fort Parcelles classées en AOC viticole



SYNTHÈSE DES ENJEUX DU MILIEU HUMAIN  
 Projet agricole d'Éclottes et Landrouet

**Projet**  
 Zone d'implantation potentielle (ZIP)  
 Aire d'étude immédiate (AEI) - 500 m

**Réseaux de distribution d'électricité (ENEDIS)**  
 Poteaux HTA et BT  
 Postes électriques  
 Réseau aérien BT  
 Réseau souterrain HTA  
 Réseau aérien HTA  
 Réseau souterrain BT

**Registre Parcellaire Graphique (RPG)**  
 Autres oléagineux  
 Blé tendre  
 Divers  
 Gel (surfaces gelées sans production)  
 Maïs grain et ensilage  
 Orge  
 Prairies permanentes  
 Prairies temporaires  
 Vergers  
 Vignes

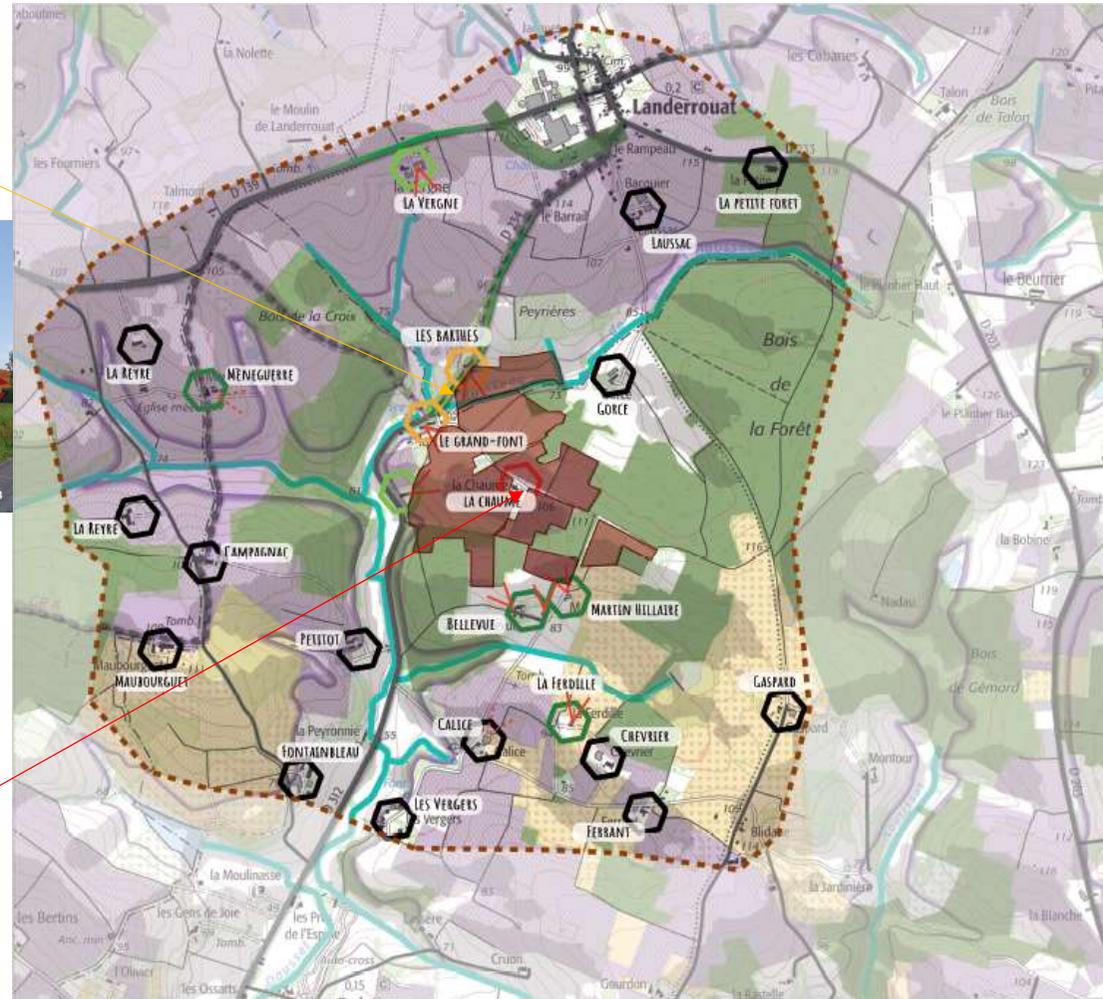
**Référentiel forestier**  
 Forêt fermée de chênes décidus purs  
 Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus  
 Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères  
 Forêt fermée de feuillus purs en îlots  
 Forêt fermée sans couvert arboré  
 Peupleraie

Données : RPG 2020, ENEDIS, BDFORET V2  
 Fond cartographique : Scan25 - IGN  
 Réalisation : Synergis Environnement, 05/2023

0 100 200 m SYNERGIS ENVIRONNEMENT

# PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

Enjeux **modérés** au niveau du hameau → Des mesures seront mises en œuvre pour limiter l'impact visuel



## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE D'ESCLOTTES SENSIBILITES PAYSAGÈRES (Aire d'étude immédiate)

### LEGENDE

#### Aire d'étude paysagère

- Zone d'implantation Potentielle (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude Immédiate

#### Contexte et perceptions

- Ligne de crête
- Coteau
- Cours d'eau
- Boisement
- Vue ouverte vers la ZIP
- Vue filtrée par la végétation vers la ZIP

#### Sensibilité des axes

- Sensibilité nulle de l'axe
- Sensibilité très faible de l'axe
- Sensibilité faible de l'axe

#### Sensibilité des lieux de vie

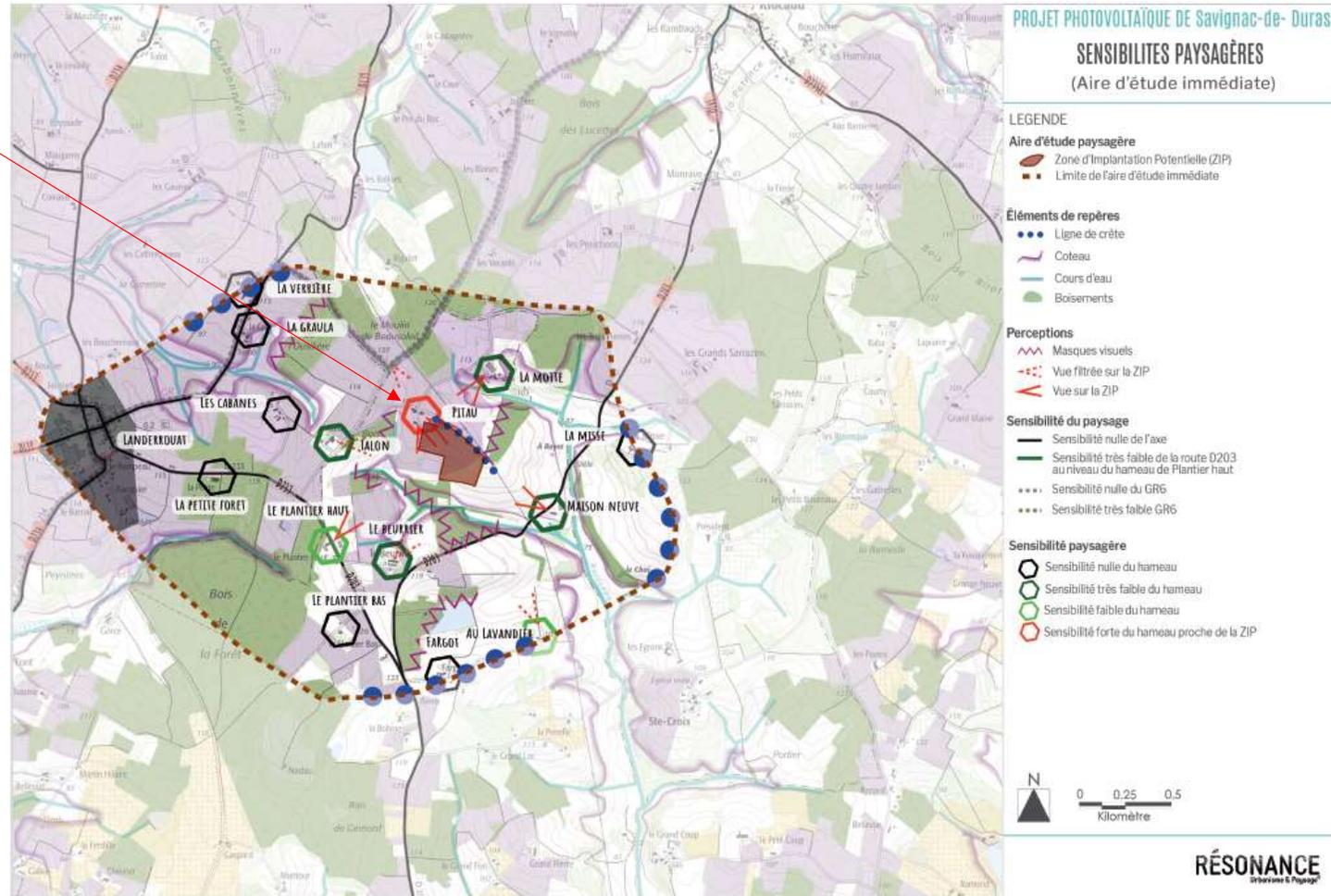
- Sensibilité nulle du hameau
- Sensibilité très faible du hameau
- Sensibilité faible du hameau
- Sensibilité modérée du hameau
- Sensibilité forte du hameau de La Chaume
- Sensibilité très faible de la frange sud de Landerrouat



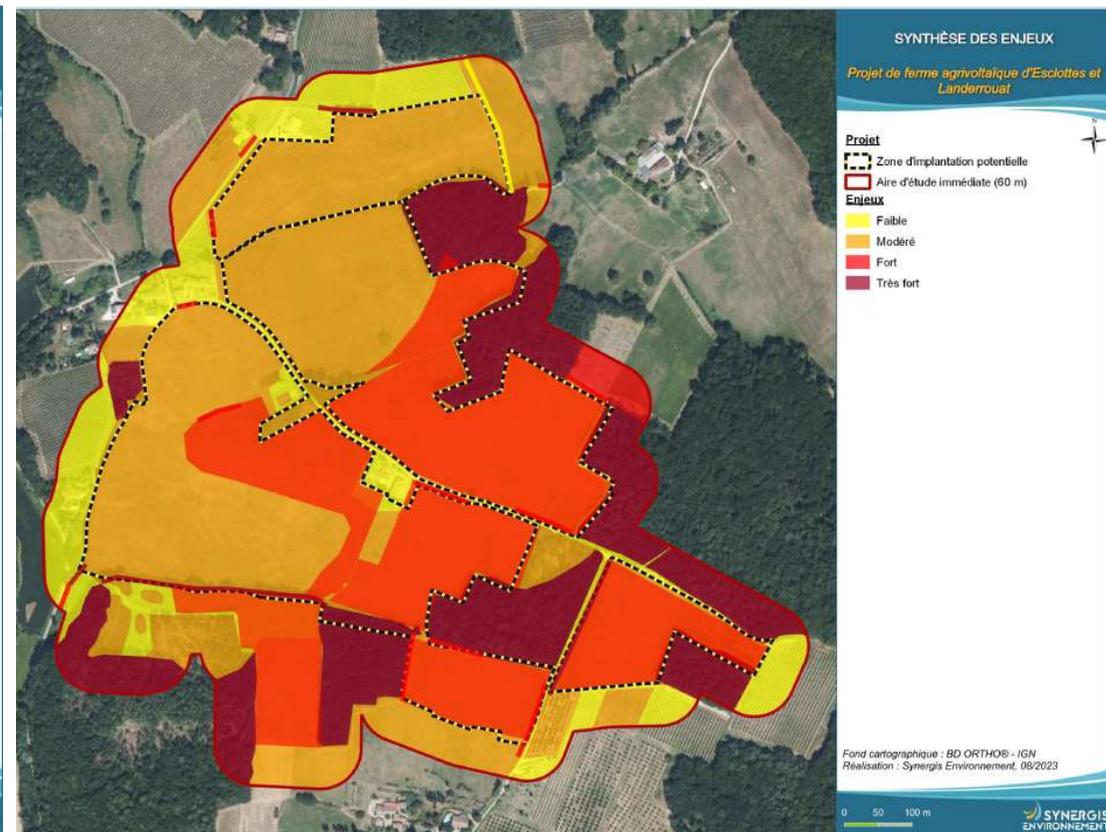
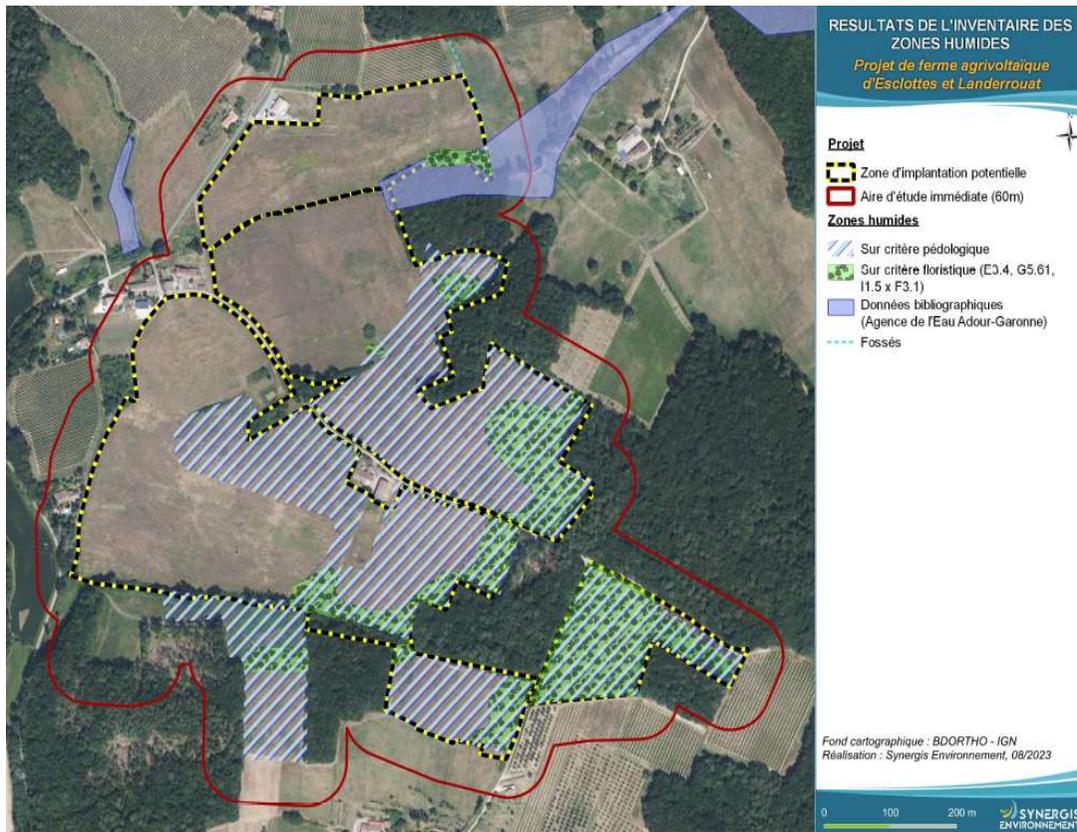
Enjeux **fort** au niveau de la maison du propriétaire

# PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

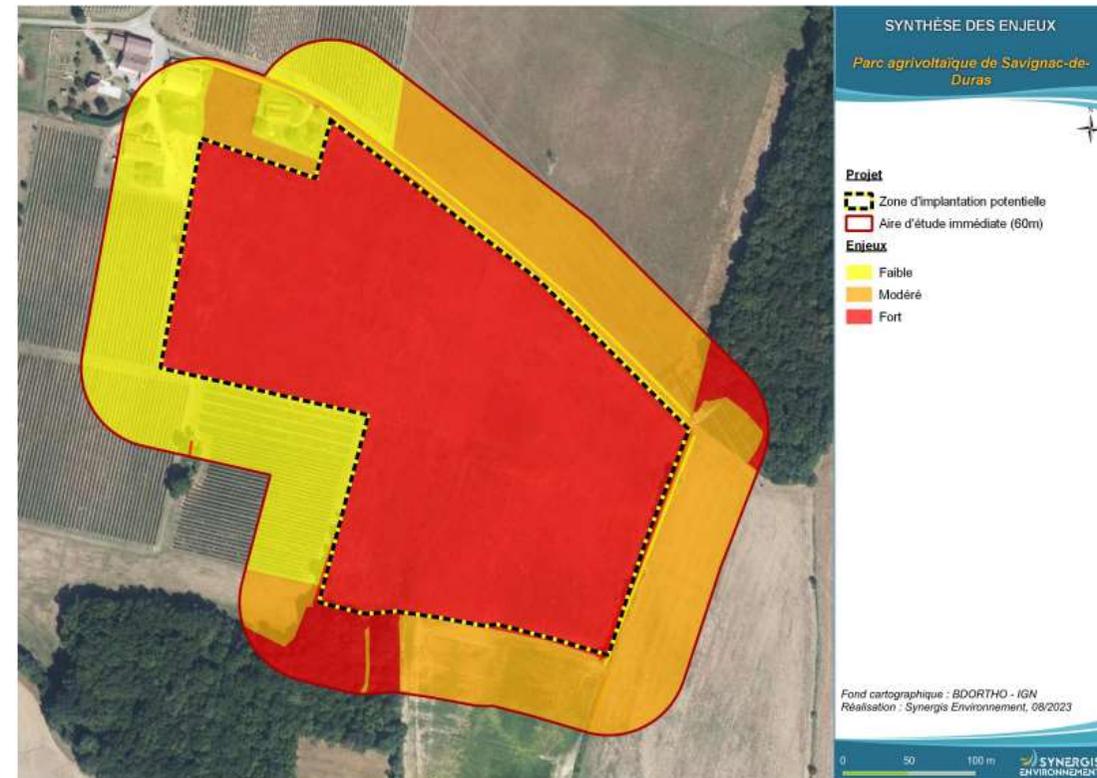
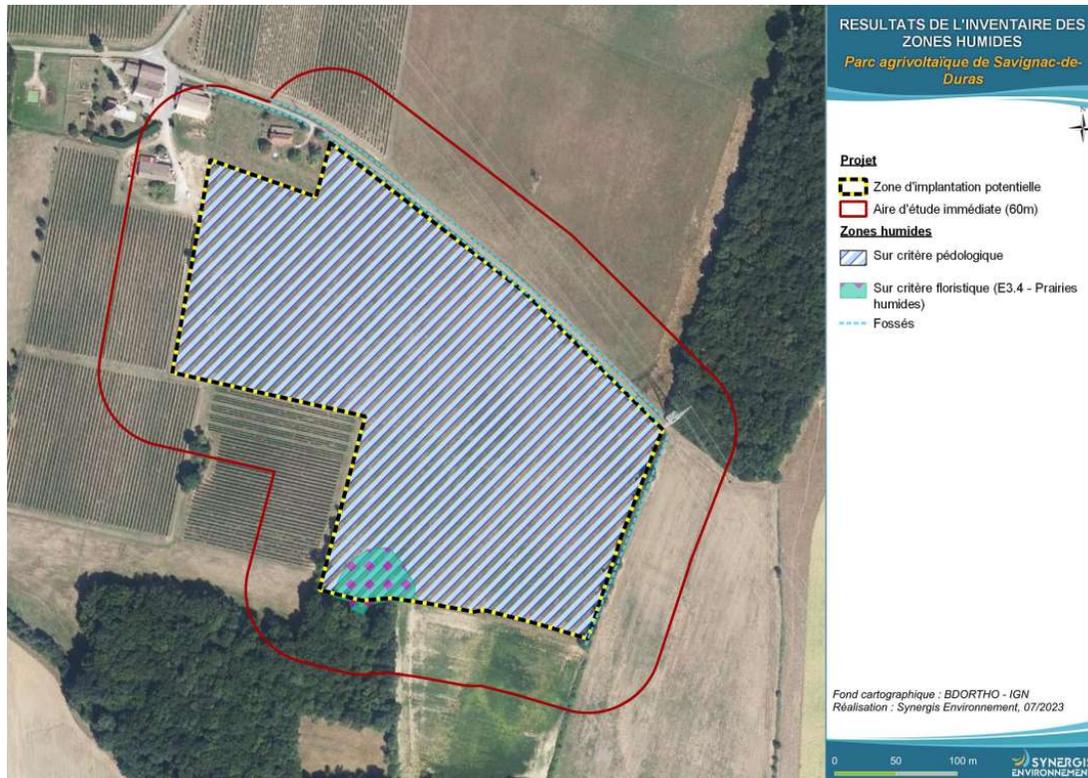
Enjeux **fort** au niveau des maisons voisines → Des mesures seront mises en œuvre pour limiter l'impact visuel



# ENJEUX HABITATS NATURELS ET ZONES HUMIDES



# ENJEUX HABITATS NATURELS ET ZONES HUMIDES



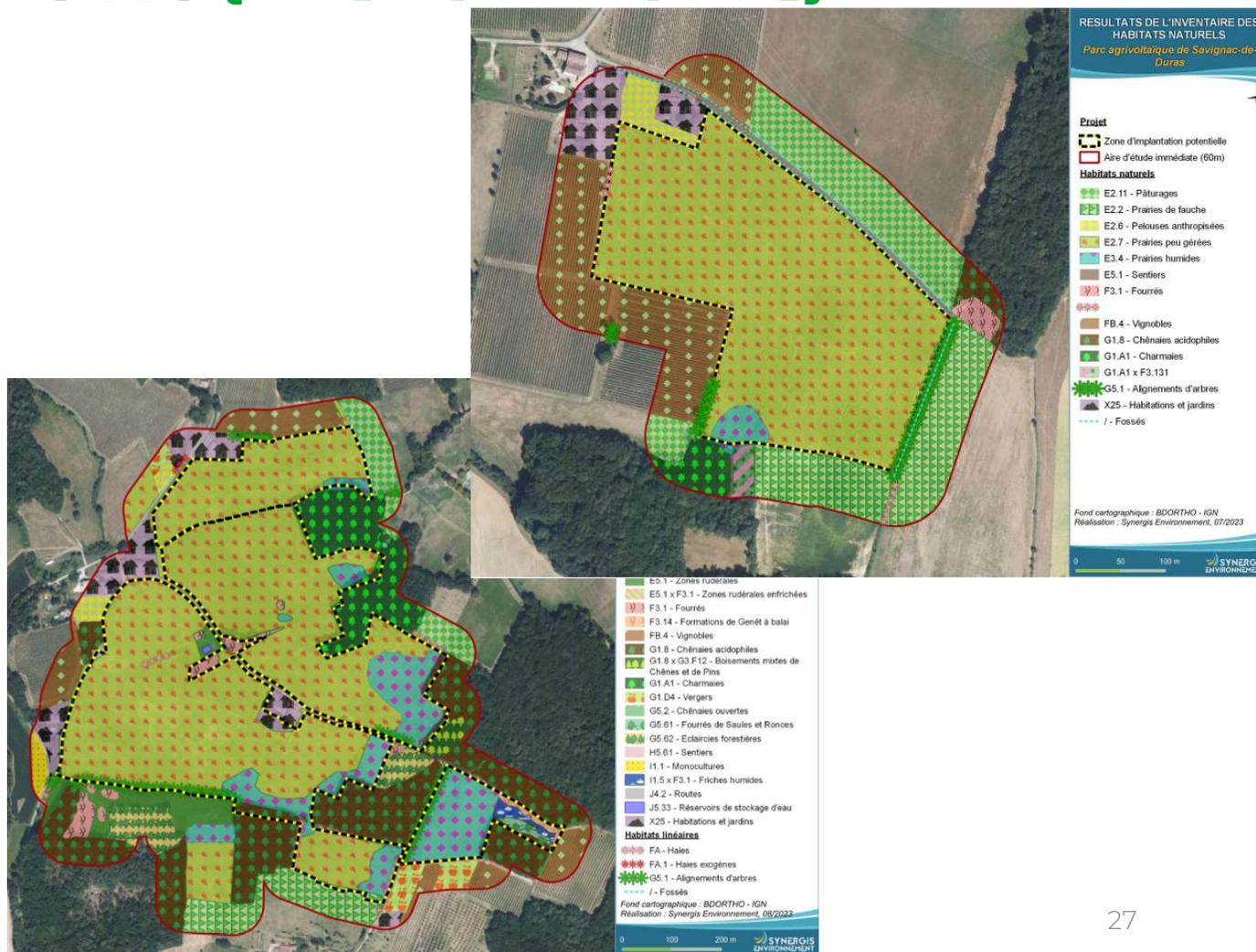
# MESURES ERC ENVISAGÉES (MILIEU NATUREL)

## Mesures d'évitement

- Maintenir les arbres isolés et le réseau de haies existants
- Éviter les habitats caractéristiques des zones humides pour les éléments imperméabilisants

## Mesures de réduction

- Maintien de la qualité du couvert herbacé sous et entre les rangées (gradient lumineux suffisant) : rehaussement des structures, interstices entre les modules, élargissement des espaces inter-rangs, réduction des surfaces de recouvrement...
- Mesure pour éviter la propagation des flores invasives pendant la construction;
- Renforcement des haies ;
- Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la biologie des espèces patrimoniales ;
- Dispositifs de transparence sur les clôtures pour la petite faune ;
- Aucun travaux nocturnes ou éclairage permanent ;
- Pistes légères enherbées ;
- Etc.





# 7 TERE ESQUISSE DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# PRÉSENTATION DU PROJET AGRICOLE

## Projet agricole actuel

### Esclottes et Savignac de Duras: Jachère depuis 2017

- Pas de production agricole réel depuis 2013
- Un fauchage par an est réalisé pour l'entretien des parcelles
- Cyrille Mariotto est installé en tant que jeune agriculteur en propriété sur ces parcelles, n'ayant pas de cursus agricole, il s'est installé grâce un diplôme de niveau équivalent.

## Projet agricole de demain – en cours de conception

### Zone sur Esclottes: Activité de pâturage ovin → 39,5ha

- Création d'un atelier ovin allaitant
- Implantation d'un cheptel de 180 brebis
- Pâturage 8mois/an
- Certification biologique
- Vente des agneaux à la coopérative périgourdine

### + Zone sur Savignac de Duras: Activité viticole → 8 ha

- Plantation de vigne
- Certification biologique (ayant été inexploité pendant 3 ans, possibilité de réduire la conversion à zéro selon l'INAO)
- Valorisation des vignes → vente sur pieds

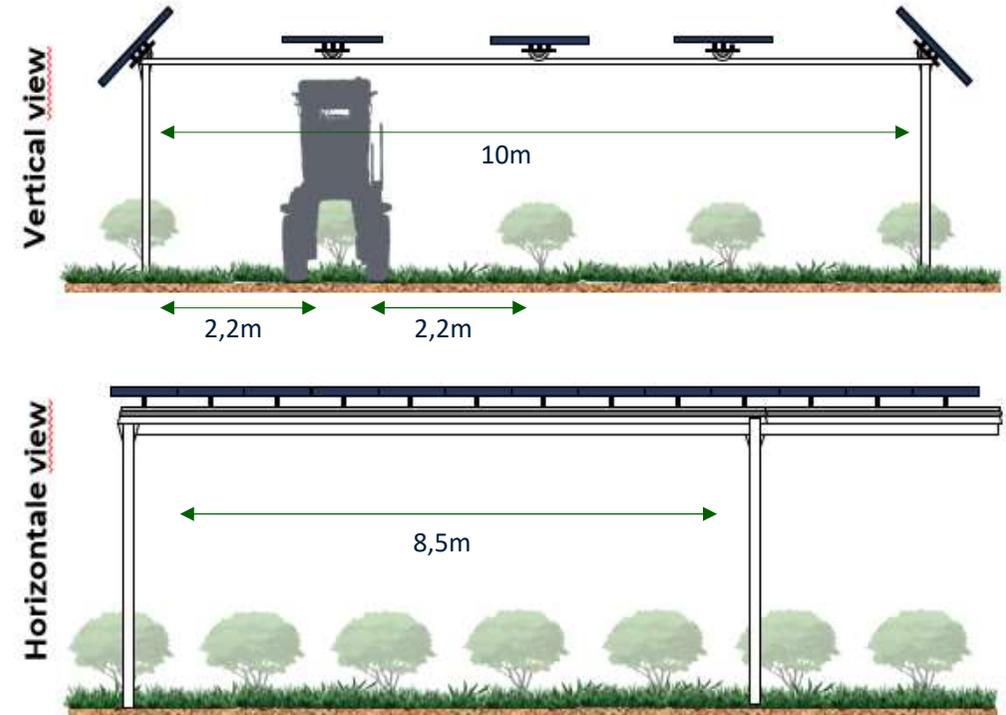
### + Reprise des 32 ha de vignes de l'exploitation de Nadine PAILLET (mère de Cyrille).





# DESIGN ET CARACTÉRISTIQUES DU PARC AGRIVOLTAÏQUE

<b>Taux de couverture PV (Position horizontale)</b>	<45%
<b>Technologie</b>	Tracker
<b>Hauteur bas de panneau</b>	4,50 m
<b>Distance pieux à pieux</b>	10 m
<b>Largeur des pistes</b>	7 m entre clôtures et panneaux
<b>Pilotage</b>	Optimisation en fonction du besoin de la plante
<b>Raccordement</b>	Poste source Auriolles à 14,5km
<b>Aménagements nécessaires</b>	Travail du sol après construction Plantation des vignes en fonction du calendrier de culture et d'implantation Clôtures périphériques Portails supplémentaires, zones d'abreuvement



# SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DU PARC AGRIVOLTAÏQUE

## Volet paysager :

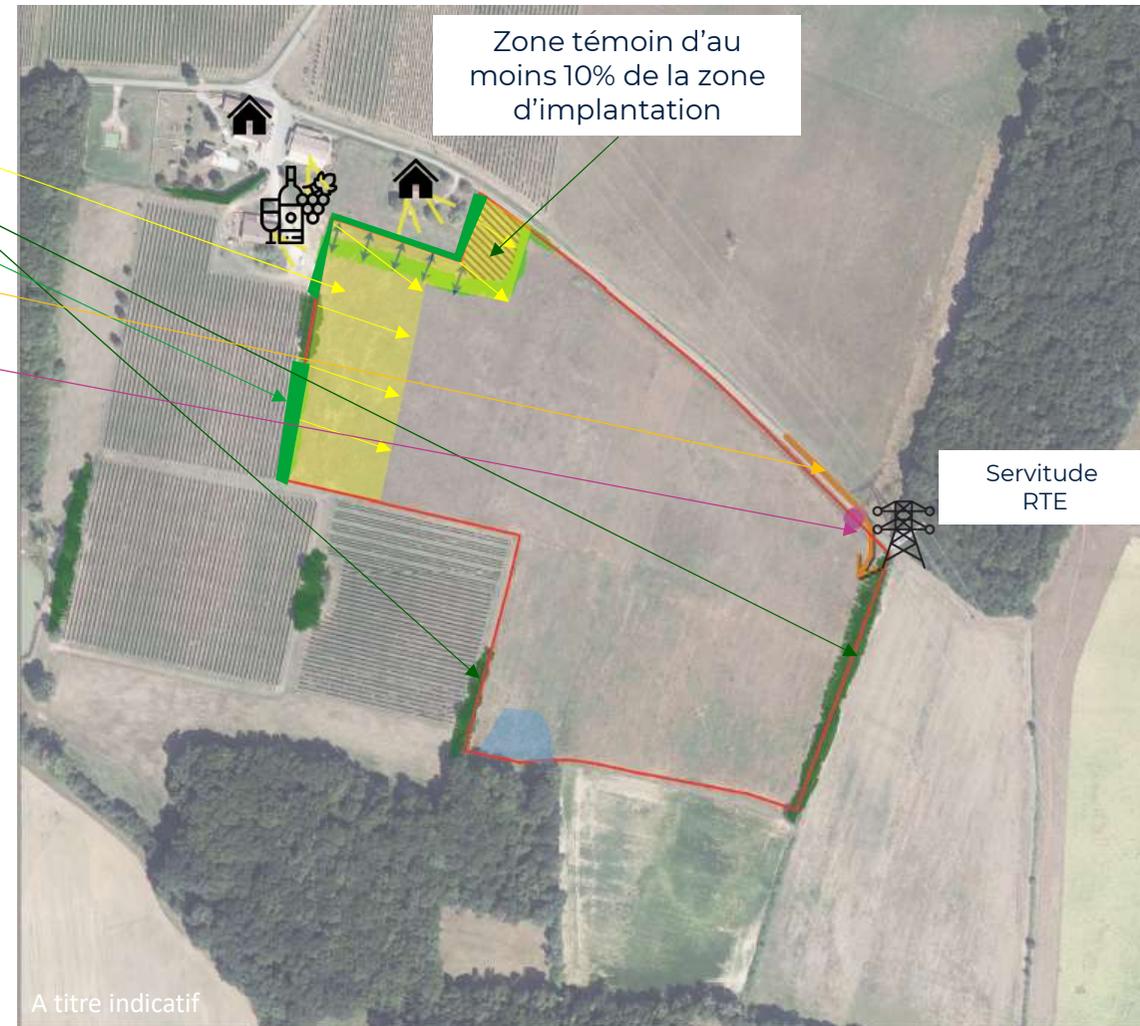
- Recul par rapport aux habitations
- Maintien des haies existantes
- Plantation de haie
- Accès à aménager en bout de piste en retrait des habitations
- Disposition des postes techniques à privilégier

## Volet naturel :

- Evitement des zones humides floristiques
- Minimisation de l'impact sur les ZH pédologique (hauteur structure 4,5m, tracker, espacement intermodules, pieux chaque 10m)

## Préconisations SDIS:

- Retrait de 10m par rapport aux boisements
- Piste intérieure de 7 m de large
- Citerne de 120m<sup>3</sup>
- Portails à double vantaux de 7m de large



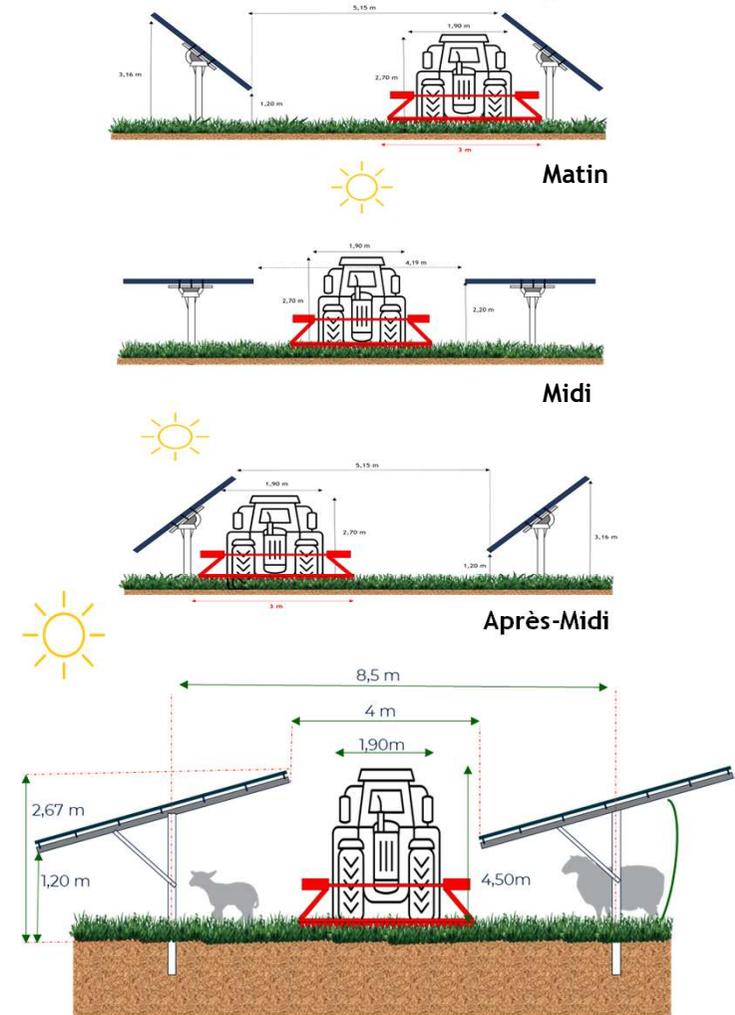


# DESIGN ET CARACTÉRISTIQUES DU PARC AGRIVOLTAÏQUE

<b>Taux de couverture PV (Position horizontale)</b>	<30%
<b>Technologie</b>	Tracker ou Fixe
<b>Hauteur bas de panneau</b>	1,20 m
<b>Hauteur haut de panneau</b>	Entre 3m et 3,5m
<b>Inclinaison</b>	+/- 55° (Tracker) ou 25° (Fixe)
<b>Puissance attendue</b>	~10MWc (Tracker) ou ~15 MWc (Fixe)
<b>Distance inter-rangs</b>	Minimum 4m
<b>Distance pieux à pieux</b>	8,5 m
<b>Largeur des pistes</b>	7 m entre clôtures et panneaux
<b>Raccordement</b>	Poste source Auriolles à 12km
<b>Aménagements nécessaires</b>	Travail du sol après construction Mise en place de la prairie en fonction calendrier de culture et d'implantation Clôtures périphériques Portails supplémentaires, zones d'abreuvement

T  
R  
A  
C  
K  
E  
R

F  
i  
x  
e



# SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DU PARC AGRIVOLTAÏQUE

Volet paysager: Recul par rapport aux maisons.

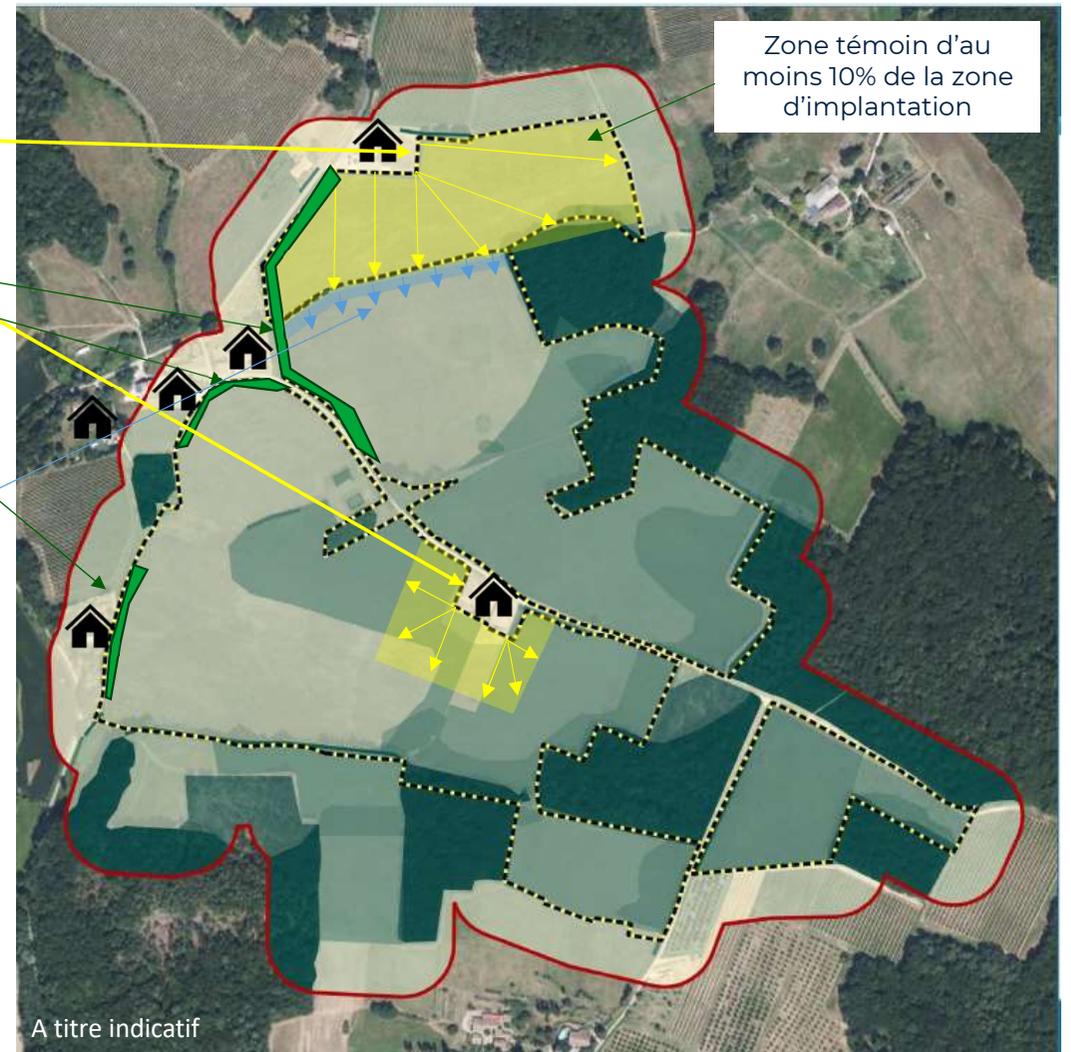
Volet paysager : Plantation de haie

Volet naturel :

- Evitement des zones humides à caractéristiques floristiques
- Les pistes lourdes et les postes techniques seront positionnés de façon à éviter les zones humides pédologique
- Maintien des réseaux de haies existants
- Recul de 10m depuis le ruisseau

Préconisations SDIS:

- Retrait de 10m par rapport aux boisements
- Piste intérieure de 7 m de large
- Citerne de 120m<sup>3</sup>
- Portails à double vantaux de 7m de large



# 8. LES PROCHAINES ÉTAPES

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# CALENDRIER DE CONCERTATION



Site Internet



Publipostage



Permanence d'information

Comité local de suivi

**Comité local de suivi (CLS)** : groupe de travail réunissant élu, propriétaires, riverains, associations pour élaborer un projet adéquat :

- Résultats de l'étude
- Scénarios de conception potentiels

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Etude d'impact sur l'environnement

Dépôt de la demande d'autorisation

Instruction et Enquête Publique

Autorisation

Construction

Mise en Service



Sept 2022 - Août 2023



1er trimestre 2024



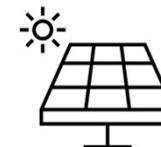
2024



Début 2025



2025



2026

<p><b>Etat initial de l'environnement</b></p> <p>-----</p> <p>Paysage, Ecologie, Humain, Physique</p>	<p><b>Etude agricole</b></p> <p>-----</p> <p>Usages, productions, rentabilités, perspectives, dispositions techniques</p>	<p><b>Etudes des variantes et de leurs effets sur l'environnement et les activités agricoles</b></p> <p>-----</p> <p>Meilleure alternative du choix d'implantation</p>	<p><b>Définition des mesures d'évitement, de réduction d'impact et de compensation le cas échéant</b></p>	<p><b>Description technique du projet retenu soumis à permis de construire et autres autorisations éventuelles</b></p>
---	---	--	---	--



# 9. BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# ESTIMATION DES RETOMBÉES FISCALES ANNUELLES : PROJET DE 15 - 18 MWC SUR 30 HA (ESCLOTTES)



42 900 - 51 500€



21 200 - 25 200€



28 100 - 33 700€

## Taux taxe foncière (2019) :

Commune 5,04%

Communauté de communes 11,17%

Département 27,33%

## Taux CFE (2019) :

Communauté de communes 15,63%

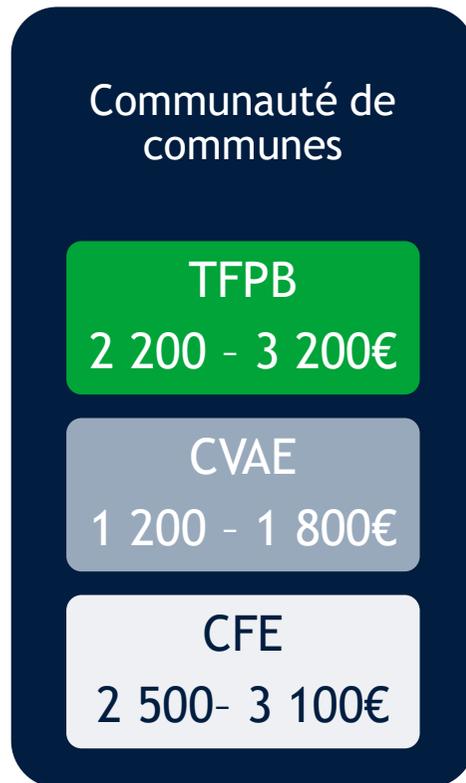
La redevance pour l'archéologie préventive et la taxe d'aménagement sur les surfaces construites seront à ajouter.

**92 200 - 110 400 €/an**

# ESTIMATION DES RETOMBÉES FISCALES ANNUELLES : PROJET DE 6-8MWC SUR 8 HA (SAVIGNAC DE DURAS)



16 000 – 23 000€



5 900 – 8 100€



10 400 – 15 000€

**Taux taxe foncière (2019) :**  
Commune 5,04%  
Communauté de communes 11,17%  
Département 27,33%

**Taux CFE (2019) :**  
Communauté de communes 15,63%

La redevance pour l'archéologie préventive et la taxe d'aménagement sur les surfaces construites seront à ajouter.

**32 300- 46 100€/an**

# DÉVELOPPER UN PROJET QUI A DU SENS

## Participer à la transition énergétique

la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoyait de multiplier par cinq la production d'énergie solaire afin de répondre au défi de la transition énergétique. Le photovoltaïque sur terrains agricoles est un des moyens pour y parvenir.

## Préserver l'environnement

Un projet compatible avec une agriculture sans intrant chimique et économe en eau. Il oriente les parcelles vers l'élevage ovin. L'ensemble des haies et corridors écologiques - milieux riches en flore - seront ainsi conservés, voire renforcés.

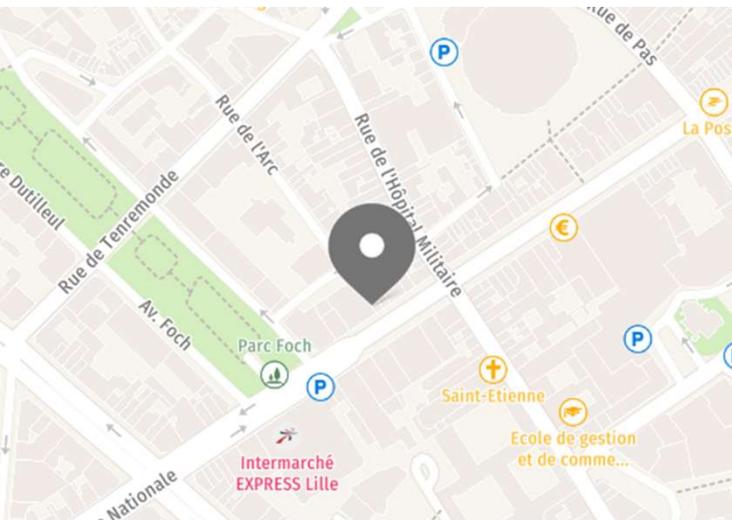
## Soutenir les agriculteurs

Les éleveurs subissent les fluctuations du marché et les effets du changement climatique. De nouveaux revenus faciliteront l'évolution des exploitations sans remettre en cause leur cœur de métier.

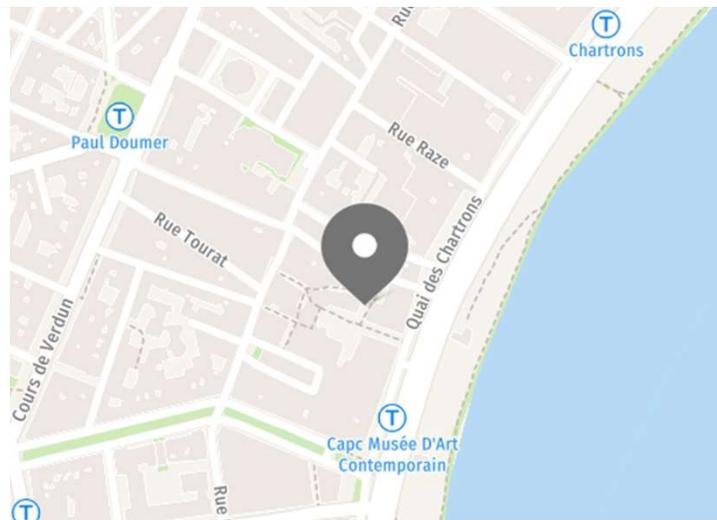
## Développer le territoire

Le projet s'inscrit dans le soutien de l'activité d'un éleveur local. Il est source d'emplois et d'activités au travers d'un chantier de plus d'un an et d'une maintenance sur 30 ans. Les taxes et impôts versés aux collectivités bénéficient à tous.

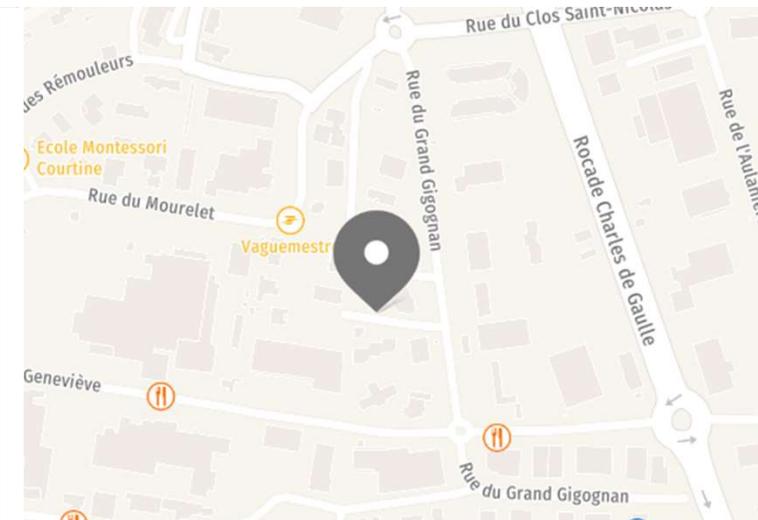




**RP Global France**  
213 boulevard de Turin  
59000 Lille



**RP Global France**  
**Antenne Bordeaux**  
Les Bureaux de la Cité  
Mondiale  
23 Parvis des Chartrons  
33000 Bordeaux



**RP Global France**  
**Antenne Avignon**  
395 rue du Grand  
Gigognan  
84000 Avignon

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

Tel : +33 (0)3 20 51 16 59  
[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)

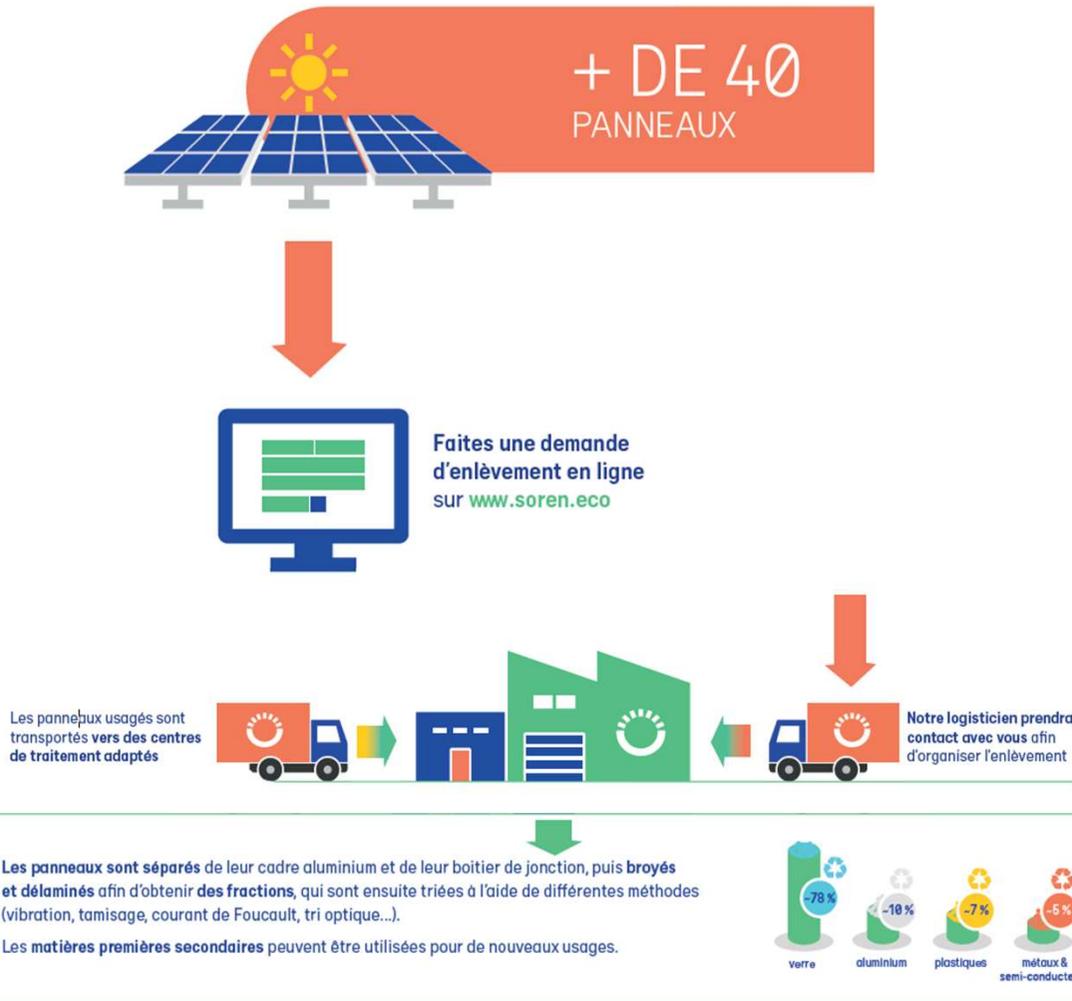




# ANNEXES

**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# LES ÉTAPES DE RECYCLAGE



## Réemploi du panneau

## Recyclage du panneau

1- délamination

2- broyage

3- Cdte\*

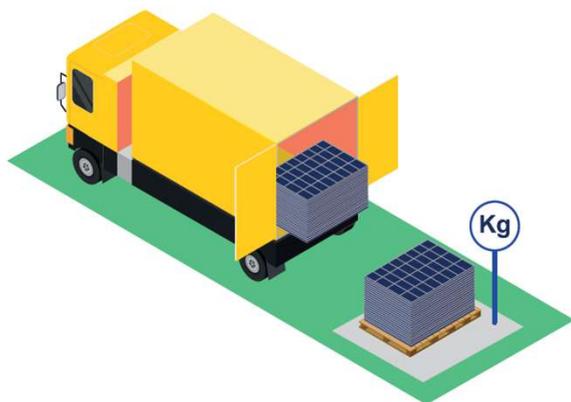
\*; Technologie utilisée pour les panneaux dis « à couches minces »

[Retour](#)  
[présentation](#)

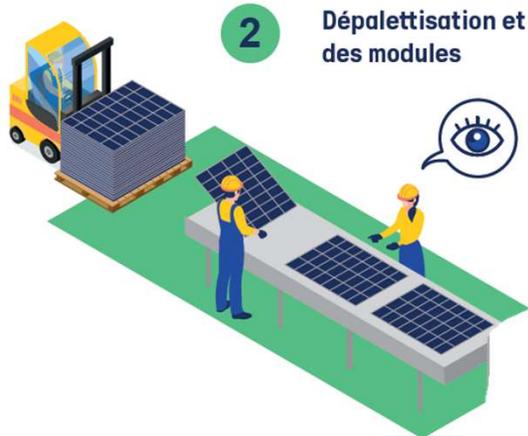
source 

# LES ÉTAPES DE RECYCLAGE : LE RÉEMPLOI

1 Réception et dépalettisation des panneaux sur le centre de traitement



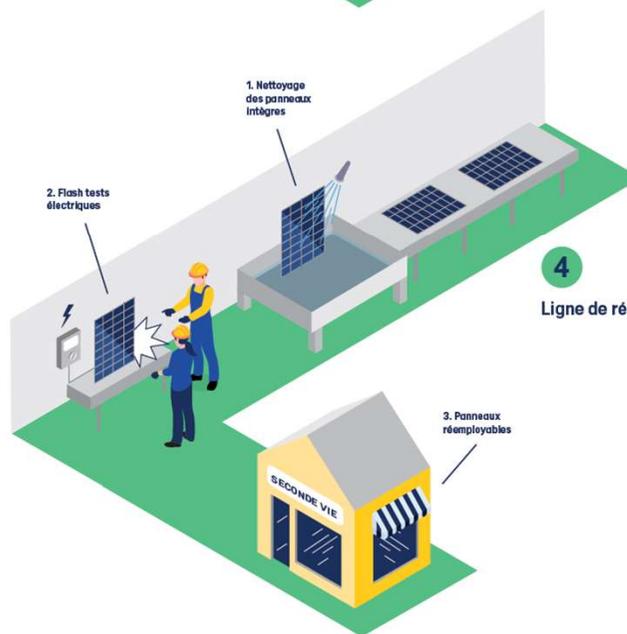
2 Dépalettisation et inspection visuelle des modules



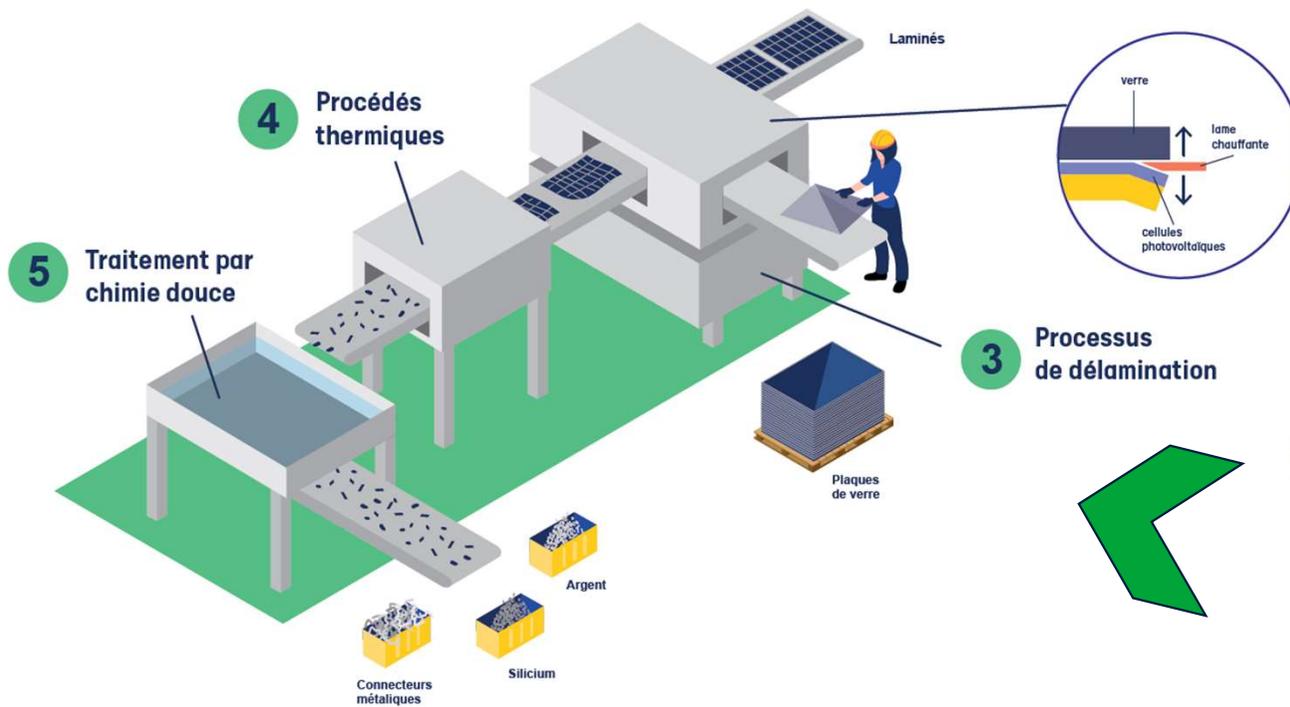
3 Identification du panneau à l'aide d'un code barre



4 Ligne de réemploi



# LES ÉTAPES DE RECYCLAGE : LE TRAITEMENT PAR DÉLAMINATION

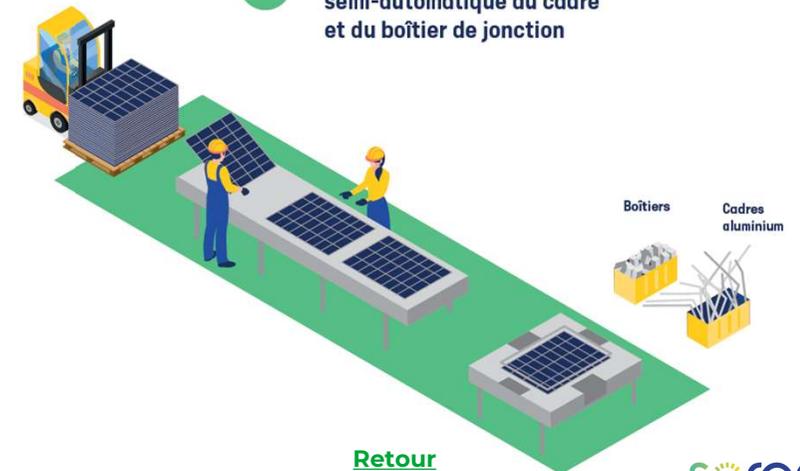


**3** Processus de délamination

**1** Réception et dépalettisation des panneaux sur le centre de traitement



**2** Dépalettisation et retrait semi-automatique du cadre et du boîtier de jonction



[Retour présentation](#)

source soren

# LES ÉTAPES DE RECYCLAGE : LE RECYCLAGE PAR BROYAGE

